



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2022-CM-19/12-10

L'an deux mille Vingt-deux, le Lundi 19 Décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 15 décembre 2022

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (18) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. BONNAVENTURE Magali. DAVID-MESSILLIER Patrick. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. JAUME François. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. MEYNARD Delphine. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (4) : FROGER-DROZ Daisy (procuration à METZGER Olivier). MONTAGARD Monique (procuration à BONNAVENTURE Richard). ENDERLIN François (procuration à MICHELIER Valérie). DAUTEL Gilles (procuration à MORARD Christian).

Absent (1) : LANTENOIS Geoffrey.

Assistait également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN

LA CoVe

RAPPORT D'ACTIVITE – ANNEE 2021

Madame le Maire, rapporteur, expose à l'assemblée :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (la CoVe), dont la Ville de Caromb est membre, nous a fait parvenir son rapport d'activité pour l'année 2021.

Ce rapport, annexé à la présente délibération, est porté à la connaissance du conseil municipal.

20 DEC. 2022

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré**

DECIDE

- D'approuver le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (la CoVe), tel que joint en annexe.

LE CONSEIL A PRIS ACTE DU RAPPORT SOUMIS A SON EXAMEN

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 20 décembre 2022

Le Secrétaire de Séance



Christine MASSONNET



Le Maire,



Valérie MICHENER

AUBIGNAN / LE BARROUX / LE BEAUCET / BEAUMES-DE-MENISE / BEAUMONT-DU-VENTOUX / BÉDOIN / CAROMB
CARPENTRAS / CRILLON-LE-BRAVE / FLASSAN / LAFARE / LA ROQUE ALRIC / LA ROQUE-SUB-PERNE
LORIOU-DU-COMTAT / MALAUCÈNE / MAZAN / MODÈNE / SAINT-DIDIER / SAINT-IPPOLYTE-LE-GRAVEYRON
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS / SARRIANS / SUZETTE / VACQUEYRAS / VENASQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Un territoire engagé résolument tourné vers l'avenir

« L'année 2021 a été singulière et, comme toujours, nous avons su, ensemble, nous adapter et garder notre enthousiasme et notre professionnalisme. »

Proche des communes, des habitants, du secteur économique et du monde agricole, nous travaillons collectivement à construire notre avenir commun. Le territoire de la CoVe est remarquable et nous nous devons de le préserver. Il est aussi une chance, car il regorge de richesses sur lesquelles nous pouvons développer un cadre de vie exceptionnel, mais aussi une politique touristique ambitieuse et responsable. Grâce à la mobilisation de tous, agents et élus, nous avons maintenu l'activité communautaire presque au même niveau que si la crise n'avait pas existé. Nous avons mené et fait aboutir de beaux projets et avons poursuivi la structuration des politiques publiques. Et ce, tout en œuvrant à l'amélioration de nos pratiques, en continuant à adapter nos modes de fonctionnement pour rendre aux usagers un service public de qualité.

En parcourant le présent rapport d'activité, vous découvrirez la richesse et la diversité de l'action communautaire, impulsée par une équipe d'élus engagée et portée par près de 400 agents qui agissent quotidiennement pour le bien vivre de notre territoire. »

Jacqueline BOUYAC,
Présidente



UNE GOUVERNANCE COLLABORATIVE ET PARTICIPATIVE

La charte de gouvernance comme socle pour co-construire nos politiques publiques.

3 axes guident notre action : **relancer l'économie et le tourisme, réussir la transition énergétique et écologique et renforcer la proximité avec les communes et les habitants**. Ces actions sont le fruit des travaux de vos élus au travers de 3 instances qui font vivre une gouvernance collaborative et participative et permettent de renforcer la dynamique communautaire :

- **Bureau des Vice-présidents** qui est composé de 19 membres : Présidente + 12 Vice-présidents + 6 conseillers communautaires délégués.
- **Conseil des maires** qui est l'instance permanente de concertation, d'arbitrage et de validation des principales décisions.
- **Commissions thématiques et groupes de travail** qui sont ouvertes aux adjoints élus non communautaires de chaque commune et aux élus d'opposition municipale qui travaillent avec les services à la mise en œuvre des politiques publiques.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX
COMTAT VENAISSIN

Hôtel de Communauté - 1171 avenue du
Mont Ventoux CS 30085 - 84 203 Carpentras CEDEX

Rédaction et mise en page:

Service communication de la CoVe



www.lacove.fr

Des hommes et des femmes au service du territoire

VICE-PRÉSIDENT(E)S

- | | |
|--|---|
| 1 Jérôme BOULETIN
Maire de Beaumes-de-Venise
<i>Délégué à la Proximité et à la Stratégie
de développement du territoire</i> | 2 Serge ANDRIEU
Maire de Carpentras
<i>Délégué à l'Attractivité et à
l'Économie locale</i> |
| 3 Sandrine RAYMOND
Maire de Saint-Pierre-de-Vassols
<i>Déléguée à la Transition énergétique
et écologique</i> | 4 Dominique PLANCHER
Maire de Venasque
<i>Déléguée au Tourisme, à la Culture
et au Patrimoine</i> |
| 5 Gilles VÈVE
Maire de Saint-Didier
<i>Délégué à l'Aménagement du territoire</i> | 6 Alain CONSTANT
Maire de Bédoin
<i>Délégué aux Mobilités</i> |
| 7 Gérard BORGIO
Maire de Loriol-du-Comtat
<i>Délégué aux Finances et à la
Commande publique</i> | 8 Guy GIRARD
Maire de Crillon-le-Brave
<i>Délégué aux Cycles de l'eau</i> |
| 9 Valérie MICHELIER
Maire de Caromb
<i>Déléguée à la Petite enfance, à la
Parentalité et aux Actions éducatives</i> | 10 Siegfried BIELLE
Maire d'Aubignan
<i>Délégué à la Politique de la ville
et aux Actions solidaires</i> |
| 11 Frédéric TENON
Maire de Malaucène
<i>Délégué à la Rénovation de l'habitat
et des centre-bourgs</i> | 12 Bernard MONNET
Maire du Barroux
<i>Délégué à la Gestion et à la
valorisation des déchets</i> |

CONSULTEZ
LA RUBRIQUE
LES ÉLUS



CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Michel JOUVE Maire de Flassan
Délégué à l'Agriculture et au Développement rural

André AIELLO Maire de Saint-Hippolyte-Le-Graveyron
Délégué à l'Aérodrome

Norbert LEPATRE Maire de Modène
Délégué aux Pistes cyclables

Joseph BERNHARDT Maire de La Roque-sur-Pernes
Délégué aux Actions culturelles

Joël BOTREAU Conseiller municipal
à la mairie de Carpentras
Délégué à l'Accessibilité

Jaouad ZIATI Conseiller municipal
à la mairie de Carpentras
Délégué au Développement numérique

AUTRES MAIRES

Alain Bremond (Beaumont-du-Ventoux),
Michel Meffre (Gigondas), Philippe Soard (Lafare),
José Linhares (La Roque-Alric), François Ille (Le Beaucet), Louis Bonnet (Mazan),
Anne-Marie Bardet (Sarrians), Patricia Olivero (Suzette),
Philippe Bouteiller (Vacqueyras).

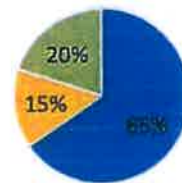
Votre communauté d'agglomération, c'est aussi...

Plus de 400 collaborateurs impliqués qui ont le sens de l'intérêt général et qui œuvrent chaque jour pour mettre en place les politiques publiques au service des habitants.

EFFECTIFS

→ 471 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2020

- >308 fonctionnaires
- >69 contractuels permanents
- >94 contractuels non permanents



- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuels non permanents

→ 10% des contractuels permanents en CDI

→ Un agent sur emploi fonctionnel dans la collectivité

→ Répartition par genre et par statut

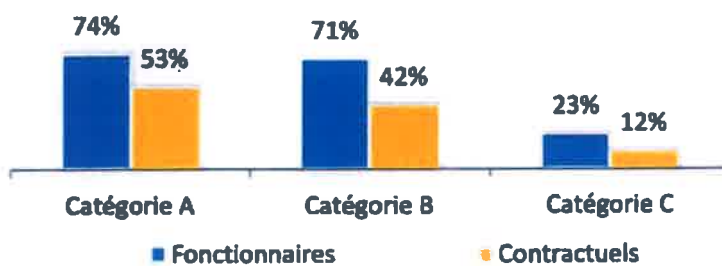
	■ Hommes	■ Femmes
Fonctionnaires	42%	58%
Contractuels	58%	42%
Ensemble	45%	55%



FORMATION

→ en 2020, 35,3% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2020



→ 159 490 € ont été consacrés à la formation en 2020

5



Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2020.

2021



en un clin d'œil

Parcours forestier pour petits aventuriers



6

Un **nouveau parcours forestier** est venu enrichir l'offre touristique de loisirs à la station du mont Serein. Premier équipement réalisé par la CoVe dans le cadre du programme d'investissement pour le développement des stations du mont Ventoux, c'est un parcours itinérant combinant le grimper et le déplacement d'arbre en arbre en suivant un cheminement sécurisé.

Petites Villes de demain

Les communes d'Aubignan, Malaucène et Mazan ont été retenues par l'État pour bénéficier du programme «Petites Villes de demain» visant à **améliorer le cadre de vie des habitants de 1 600 petites communes et intercommunalités** par un développement économique respectueux de l'environnement.

D'une durée de six ans, ce dispositif de relance piloté par la CoVe doit permettre d'atteindre les objectifs de rénovation de l'habitat, de transition écologique, numérique et de développement avec l'accompagnement de l'État sur le territoire.

Attirer de nouveaux médecins



La CoVe et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) se sont associées pour la **création d'un clip vidéo** afin d'inciter les **médecins généralistes** à s'implanter sur notre territoire.

Selon les études, si rien n'est fait, le nombre de médecins devrait diminuer de moitié d'ici cinq ans, en raison notamment des départs en retraite. Bonne nouvelle, quatre nouveaux médecins généralistes se sont installés à Sarrians, Beaumes-de-Venise et Mazan.



CONSULTEZ LE CLIP

Vers un transport collectif plus vertueux



En 2021, la CoVe a **expérimenté pendant plusieurs mois des bus électriques BlueBus** sur la ligne D et le circuit de la navette du marché de Carpentras. Un exemple de la dynamique de transition écologique du territoire vers une mobilité sans carbone et en pleine cohérence.

"La Roulotte qui papote"



Le Lieu d'Accueil Enfant Parent évolue et devient itinérant ; il reçoit dans les communes, les familles en présence de plusieurs accueillants professionnels pour favoriser le partage et l'écoute en toute convivialité.

À la différence d'une crèche, ce n'est pas un mode de garde, les adultes restent avec les enfants. Pendant les jours d'ouverture, les accueils sont libres (pas de minimum de temps de présence, pas d'inscription) anonymes et gratuits.

Premières Pages

Une labellisation « Premières Pages » par le ministère de la Culture obtenue pour l'action du réseau des bibliothèques à destination des très jeunes enfants et leurs familles.

Une opération livre et lecture innovante qui vise à :

- réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit
- accompagner les familles et les très jeunes enfants dans la découverte du livre
- favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance
- valoriser la littérature jeunesse



Rationalisation des transports de marchandises

La CoVe a soutenu une expérimentation pour optimiser le transport de marchandises entre Carpentras et Châteaurenard avec la mise à disposition gratuite d'une chambre froide sur le site du marché-gare, afin de réduire le nombre de camions sur les routes, de kilomètres parcourus par les produits et donc d'émission de CO².

De mai à octobre 2021, un départ par jour a été assuré avec un véhicule au biogaz.

8 entreprises du territoire en ont bénéficié.

Les résultats concrets :

- 1,71 véhicules supprimés par jour
- 1 386 km en moins parcourus par les produits
- 301 Kg de CO² en moins rejetés dans l'atmosphère
- 73 % de taux de remplissage contre 43 % en temps normal

Ce dispositif est reconduit en 2022, avec 3 navettes par jour et une dizaine d'entreprises du territoire intéressées.

Notre budget, c'est le vôtre

La CoVe est tournée résolument vers l'avenir avec **une feuille de route ambitieuse et réaliste, pour agir au cœur du quotidien des habitants**, ceci pour maintenir des services de proximité de qualité et pour développer l'attractivité de notre territoire, tout en veillant à préserver notre cadre de vie.



Construire un espace de solidarité

Solidarité avec et entre les communes

Être au plus près des besoins des communes, avec un maillage équilibré des équipements et des services sur le territoire (transport, crèches...) pour améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants.

L'assistance aux communes

Au-delà de l'aspect financier, le soutien de la CoVe aux projets communaux passe aussi par l'ingénierie de projet.

Il répond à la demande des communes de bénéficier d'expertises techniques et administratives sur des opérations de travaux, fournitures ou services et à l'exigence toujours accrue des usagers en matière de qualité du service public : que ce soit pour l'instruction des sols, l'innovation numérique, la construction publique, la culture et le patrimoine, la commande publique... mais aussi sur des champs d'action plus spécifique avec un poste dédié au programme « Petites Villes de Demain » pour les communes concernées, et un autre sur la transition énergétique pour accompagner et conseiller les communes dans leur transition.

- Une convention-cadre fixe le cadre commun de ces mises à disposition, dont les règles de calcul des coûts.

Des conventions particulières sont ensuite signées pour chaque mission avec les communes concernées.

La coopération avec ou entre les communes doit permettre de délivrer un service public équitable partout sur le territoire, nous devons ensemble faire vivre cet esprit de solidarité pour garantir un service de proximité, de développement et de préservation du territoire.

Jérôme BOULETIN

1^{er} Vice-président délégué à la Proximité
et à la Stratégie de développement du territoire

8

La CoVe facilite la mise en commun des moyens humains et matériels pour faire ensemble ce que chaque commune ne pourrait pas faire seule. À travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et la CoVe, permettant une action publique plus efficiente.

3,203 M € VERSÉS AUX COMMUNES (FONDS DE CONCOURS HORS EXCEPTIONNELS)

5 SERVICES MIS À DISPOSITION DES COMMUNES

Malgré un contexte difficile et grâce à une gestion rigoureuse et responsable, à la fois des élus et des services, la CoVe a su amortir les effets de la crise sanitaire, tout en maintenant un niveau d'investissement important pour garantir la qualité de service aux usagers et permettre la relance de notre économie locale.

Gérard BORGIO

Vice-président délégué aux Finances



Mutualisation des achats

Groupements de commande

Ils concernent la CoVe et ses communes membres, mais aussi d'autres intercommunalités ou partenaires. La CoVe propose un dispositif de "groupements de commandes à la carte" avec ses communes membres, les communes choisissant les domaines qui les intéressent.

9 groupements de commandes ont été constitués en 2021.

Les finances

Redistribution aux communes

En plus des mécanismes légaux de reversement de l'attribution de compensation, la CoVe alloue chaque année une enveloppe de près de 3 M € à ses communes membres, au titre de la solidarité.

Subventions et cofinancements

La CoVe cofinance également un certain nombre d'opérations communales (création de logements sociaux municipaux ou l'élaboration des documents d'urbanisme communaux...) et subventionne des associations qui, par leur action, concourent aux politiques publiques de la CoVe mises en œuvre dans le cadre de ses compétences (petite enfance, économie, politique de la ville, cohésion sociale...).



Les fonds de concours

Le soutien financier aux communes dans le cadre des fonds de concours est un axe fort pour donner tout son sens à la solidarité Intercommunalité/ territoire.

Il existe 5 fonds de concours :

■ Exceptionnels pour les projets d'investissement de proximité :

600 000 € sur le mandat (25 000 € par commune hors Carpentras)

■ Patrimoine (800 000 € sur le mandat)

■ Voirie : 511 000 € répartis selon plusieurs critères

■ Informatique (pour la remise à niveau « technique » des communes adhérant au service commun de l'Innovation Numérique du Territoire) : 25 % des travaux plafonnés à 40 000 € HT soit 10 000 € par commune

■ Solidarité : 2 745 000 € répartis selon plusieurs critères

SOLIDARITÉ ET INSERTION

... AU BÉNÉFICE DU PATRIMOINE

- 800 000 euros consacrés au fonds de concours Patrimoine par la CoVe, sur une durée de 6 ans (25 projets dans les 25 communes de la CoVe)
- 30 à 50 % de participation de la CoVe, selon l'importance du reste à charge pour les communes
- 30 000 euros chaque année pour les chantiers d'insertion conduits par l'UP Ventoux

Des travaux ont été réalisés en 2021 sur le lavoir et le pavement de la fontaine de Modène tandis que commençait le quatre-vingt-dixième chantier conduit dans ce cadre-là, avec la restauration du four à pain communal de La Roque-Alric.

Chaque année, l'UP Ventoux (Université Populaire Ventoux) est mandatée par la CoVe pour mener à bien plusieurs chantiers du même ordre avec des salariés en situation d'insertion qui sont ainsi accompagnés dans leur démarche de retour à l'emploi.



Solidarité entre les générations

Depuis longtemps, la solidarité intercommunale s'exprime dans les écoles et les quartiers, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Culture, lecture, musique, sport, environnement, tout est mis en œuvre pour assurer la réussite éducative et la santé des citoyens de demain.

Politique de la ville : un outil pour accompagner les jeunes et les familles les plus en difficulté

La CoVe agit au titre de cette compétence obligatoire en mobilisant l'ensemble des autres compétences dont elle est dotée pour répondre aux problématiques des habitants des quartiers concernés (4 quartiers prioritaires de la commune de Carpentras).

La participation des habitants est assurée par un Conseil citoyen composé de 21 membres (représentants associatifs et habitants) et le partenariat local par plus d'une cinquantaine d'acteurs locaux.

❖ Axe 1 : Politique jeunesse et prévention

11 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels.

Participation CoVe = 29 100 €

❖ Axe 2 : L'insertion et la réussite scolaire, professionnelle et sociétale

27 actions cofinancées par les différents partenaires institutionnels (dont 6 actions sur le volet « développement économique, emploi, insertion » et 21 actions sur le volet « éducation, réussite scolaire et sociétale »).

Participation CoVe = 204 903 €

❖ Axe 3 : L'aide à la parentalité

6 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels.

Participation CoVe = 8 000 €

❖ Axe 4 : Amélioration du cadre et de la qualité de la vie

15 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels.

Participation CoVe = 39 600 €

❖ Et aussi : Pilotage du contrat

Participation CoVe = 59 648 €



Divers dispositifs structurants lui sont rattachés :

- Le PRÉ (Programme de Réussite Éducative)
- L'ASV (Atelier Santé Ville)
- La GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)
- Le Point d'accès au droit et à l'égalité
- La clause d'insertion : 27 000 h réalisées dans l'année au profit de 123 demandeurs d'emploi

Parce que la ville évolue sans cesse, la politique de la ville donne un cadre pour une collaboration interacteurs efficace afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers et de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires de l'agglomération.

Siegfried BIELLE

Vice-président délégué à la Politique de la ville
et aux Actions solidaires

Programme de Réussite Éducative

Le PRÉ est un dispositif de la Politique de la ville, qui a pour vocation première de lutter contre l'échec scolaire par l'accompagnement des enfants de 2 à 16 ans, qui présentent des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement. Par sa souplesse et son adaptation à chaque situation individuelle, il répond aux besoins des enfants et soutient les familles dans leur mission éducative.

Les objectifs du PRÉ :

- Travailler sur l'accompagnement individuel et personnalisé de l'enfant
- Travailler sur l'estime de soi, développer des stratégies de réussite scolaire
- Favoriser la complémentarité des temps éducatifs, scolaires et périscolaires
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire



CITÉS ÉDUCATIVES

L'ambition des Cités Éducatives est de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. Fruit d'une coopération étroite entre la ville de Carpentras, à l'initiative de ce projet, la Préfecture, les services de l'Éducation nationale, la CoVe a intégré son PRE dans le programme de « Cités Éducatives » (pour une durée de 3 ans), avec un plan d'actions ambitieux.

L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie en coordonnant l'ensemble des moyens publics et des acteurs éducatifs d'un territoire dans une démarche globale et collaborative.

Atelier Santé Ville (ASV)

C'est un dispositif qui a vocation à faciliter l'accès aux soins des personnes les plus en difficulté résidant en quartier prioritaire de la Politique de la ville. Il repose sur une convention financière conclue entre la ville de Carpentras, l'État, la CoVe et le centre hospitalier de Carpentras. La crise sanitaire, que nous avons subie ces dernières années a conforté le rôle majeur de l'ASV en l'imposant comme le chef d'orchestre de l'action publique de santé à l'échelle du territoire.

Le Plan local de santé publique a été adopté en juin 2018 et a pris fin en juillet 2021 avec des actions réparties en 4 axes :

- accès aux droits, aux soins et à la prévention
- mal-être et comportements à risques
- périnatalité et petite enfance
- animation territoriale

- 11 actions réalisées sur 13
- 15 700 € financés par la CoVe



Vivre en sécurité

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) est l'instance d'échanges et de concertation des partenaires que sont la police, la gendarmerie, l'éducation nationale, les centres sociaux, les associations, les élus autour d'une feuille de route commune. Le rôle de la CoVe est de coordonner et d'impulser des actions qui correspondent aux axes prioritaires de la stratégie territoriale dont le premier axe est la jeunesse.

Le CISPD mène de nombreuses actions de sensibilisation sur des sujets de société comme le cyberharcèlement, le harcèlement scolaire, la sexualité...

Le CISPD soutient aussi les parents avec le Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes et parents : Le Passage.

Il finance aussi l'association AILE pour accompagner au Code de la route des jeunes présentant des difficultés d'apprentissage, ainsi que l'association Numa, qui propose des ateliers sur les valeurs de la République et la laïcité.

SOLIDARITÉ ENVERS LES SÉNIORS

Pour lutter contre l'isolement et la prévention des chutes, la CoVe a signé un partenariat avec l'association Présence Verte qui propose des solutions de téléassistance aux personnes âgées vivant seules, ceci grâce à son déploiement sur les vingt-cinq communes de la CoVe.

Son objectif est de mieux répondre aux besoins d'un maintien à domicile confortable en proposant un éventail de services adaptés.

Le partenariat noué avec la CoVe permet d'assurer l'installation du matériel auprès des abonnés et de créer une véritable chaîne de solidarité avec les communes.

www.presenceverte.fr



Rester connecté pour plus de proximité

Privilégier la proximité avec les citoyens

Plateforme internet, un outil fédérateur

Objectif: fédérer les acteurs publics du territoire dans l'intérêt d'une meilleure information aux citoyens et aux usagers.

Depuis 5 ans, cette plateforme d'information locale permet d'optimiser, de mutualiser et de renforcer la gestion et la diffusion de l'information pour les usagers, citoyens de nos communes, mais aussi pour les autres acteurs publics du territoire. Elle offre :

- Une ressource unique et centralisée de l'information de service public institutionnelle
- Une facilité d'accès à toutes les démarches, infos pratiques depuis le site de la commune ou de l'agglo depuis son smartphone, tablette ou ordinateur
- Un accès à tous les événements du territoire grâce à un agenda mutualisé entre tous les contributeurs

>> 49,4 % d'accès via mobile

>> 72 271 visites en 2021

LA COVE

- 4 500 abonnés Facebook
- 737 abonnés Twitter

LA PROVENCE CRÉATIVE

- 1 800 abonnés Facebook
- 526 abonnés LinkedIn

VENTOUX PROVENCE

- 1 site internet
- 13 000 abonnés Facebook
- 870 abonnés Twitter
- 4 300 abonnés Instagram

TRANS'COVE

- 1 site internet
- 770 abonnés Facebook



Les réseaux sociaux

Afin de répondre aux nouveaux usages des habitants dans leur recherche d'information, la CoVe a développé sa présence sur les réseaux sociaux en complément de sa plateforme internet mutualisée pour favoriser l'interactivité entre les citoyens et l'institution.

Avec des comptes dédiés spécifiques à l'information institutionnelle, économique, touristique et culturelle, elle favorise la constitution de communautés d'intérêts et d'échanges d'informations.

Dématérialisation

À compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de la CoVe faisant partie du service commun d'Instruction du droit des sols seront concernées par la dématérialisation des demandes de permis de construire, de déclarations préalables et de certificats d'urbanisme.

Ce guichet numérique unique accessible à l'adresse internet gnau.lacove.fr facilite le dépôt et l'instruction des dossiers, optimise les délais de réponse. Les usagers ne souhaitant pas l'utiliser pourront toujours déposer leurs dossiers au format papier au service Urbanisme de leur commune.



Les RDV de la CoVe

Le kiosque itinérant des « Rendez-vous » de la CoVe répond à une volonté de construire des relations de proximité entre l'intercommunalité et les habitants en allant à leur rencontre. La CoVe apporte ainsi une réponse personnalisée et donne accès à tous les documents d'information sur les compétences intercommunales.

En 2021, ce sont 9 communes concernées : Bédoin, Saint-Didier, Beaumes-de-Venise, Caromb, Malaucène, Carpentras, Aubignan, Sarriens, Crillon-le-Brave.

En 2022, nous prévoyons une évolution afin d'être présent sur tout le territoire avec des actions plus ciblées.

« SUD SMART TERRITOIRE » : UN PROJET INNOVANT

La CoVe a obtenu le label "Sud Smart Territoire" pour son projet de mise en œuvre des parkings connectés. Cofinancé par la Ville de Carpentras et la Région PACA, il permet de faciliter la vie des citoyens et des visiteurs sur notre territoire.

Objectifs :

- Fluidifier la recherche de places de stationnement
- Réduire les nuisances liées au trafic (pollution, stress, bouchons...)
- Dynamiser l'attractivité des commerces et des services
- Innover en s'appuyant sur les outils numériques afin de rendre le territoire plus attractif

Le projet a concerné, dans un premier temps, 2 parkings dans le centre-ville de Carpentras, (le parking de l'Auzon de 179 places et la Coulée Verte de 135 places), ainsi que le nouvel espace économique du Piol à Mazan (131 places). Après cette phase d'expérimentation, ce projet pourra être élargi à d'autres parkings et communes, en mutualisant les outils acquis lors de cette première phase.



Accompagner et former les citoyens de demain

Une culture vivante et accessible

Renouvellement de la convention Pays d'art et d'histoire

La CoVe s'est engagée depuis 24 ans dans une démarche active de valorisation de la qualité du cadre de vie et de ses patrimoines culturels. Pour ce faire, elle a signé dès 1998 une convention Pays d'art et d'histoire avec le ministère de la Culture, mettant en place un service, avec du personnel spécialisé dans la médiation du patrimoine, un équipement, le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) et un programme d'actions vaste et varié de valorisation des patrimoines.

Cette nouvelle convention sera notre feuille de route pour les dix années à venir afin de **répondre aux enjeux actuels des politiques publiques de la culture, du tourisme, de l'aménagement durable et de la cohésion sociale.**

La lecture publique

Elle joue un rôle essentiel en matière d'accès et de diffusion des savoirs et des connaissances et pour répondre aux défis sociaux, tels que l'illettrisme ou l'intégration, que doit relever le territoire. C'est pourquoi la CoVe s'est donnée comme objectif de permettre un meilleur accès pour tous et partout au livre, à la lecture et aux nouveaux médias. En 2021, le réseau des bibliothèques de la CoVe a été lauréat de l'appel à projet national des 1 000 Premiers Jours pour son projet de « médiation-lecture » dans le cadre du LAEP itinérant.

En 2021, ce sont :

- 30 animations en bibliothèques, gratuites et ouvertes à tous : 885 personnes
- 38 rencontres en temps scolaire (de la maternelle au lycée) et périscolaire : 2107 élèves
- 5 ateliers avec les familles du PRÉ, 10 médiations lecture dans les LAEP de Carpentras.

La CoVe porte une ambition forte : celle de construire un territoire culturel, plus proche en favorisant la mise en réseau des équipements et la coordination des dynamiques culturelles, mais aussi en accompagnant les communes dans la préservation et la promotion de leur patrimoine.

Dominique PLANCHER

Vice-présidente au Tourisme, à la Culture et au Patrimoine

Accueil de la petite enfance
médiation culturelle, éveil
sportif et musical sont autant
d'actions pour favoriser la
compréhension du monde et
l'épanouissement de chacun
et renforcer le lien social.
Avec le soutien des communes
et le concours des acteurs
locaux, notamment associatifs,
notre intercommunalité joue
pleinement son rôle d'animateur
du territoire.

163 ENFANTS DANS LES ÉCOLES
INTERCOMMUNALES

14 CRÈCHES

2 LIEUX D'ACCUEIL ENFANT-PARENT

1 RAM

Des écoles rurales préservées

Depuis longtemps, la solidarité intercommunale s'exprime dans les écoles et les quartiers, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Pour maintenir les écoles en zone rurale, 2 écoles intercommunales permettent d'accueillir les enfants dans des locaux de qualité et de bénéficier de services périscolaires (cantine, garderies, études).

Accueil de la Petite Enfance

Le service intercommunal Petite Enfance gère 9 structures multi-accueil, soit 294 places auxquelles s'ajoutent les 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Carpentras et Malaucène, et le Relais Assistants Maternels (RAM).

Cette gestion intercommunale coordonnée avec l'ensemble des partenaires, élus et services concernés, permet de simplifier les démarches des familles en recherche de modes de garde, de leur donner accès à l'ensemble des crèches du territoire, de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique d'accueil de la petite enfance.

Par ailleurs, la CoVe finance également 5 structures multi-accueil associatives sur Carpentras, Mazan, Sarrians et Beaumes-de-Venise.

Une future offre de service dédié aux parents et aux enfants

Être parent, c'est beaucoup de joie et de bonheur, mais aussi avoir des doutes et des inquiétudes, se sentir isolé ou dépassé, impuissant et sans solution. **Le Phare, la Maison des Famille, servira de guide dans l'aventure familiale.**

3 grands axes définissent le projet :

- ✦ **Accueillir** : Le Phare est un lieu ressource destiné avant tout aux parents. Ils pourront y trouver les réponses à leurs questions et être accompagnés dans leurs parcours, de la grossesse à l'autonomie de l'enfant.
- ✦ **Soutenir** : Les parents trouveront un large panel d'activités, de temps d'échanges et de permanences avec leurs enfants et des professionnels.
- ✦ **Orienter** : Sur place, un réseau de partenaires institutionnels et associatifs guidera les parents dans l'ensemble de leurs démarches.

- **2021** : Lancement du projet, demande de financement, concertation avec les partenaires...
- **2022** : Consultation pour la maîtrise d'ouvrage et validation du projet architectural.
- **2023** : Consultation des entreprises, démarrage des travaux.
- **2025** : Ouverture au public en début d'année.



Accueillir un enfant, c'est aussi prendre en compte les attentes de ses parents, les écouter, les conseiller, les accompagner et les soutenir dans l'exercice de leur fonction parentale, c'est la raison d'être de notre projet Phare, la maison des familles.

Valérie MICHELIER

Vice-présidente déléguée à la Petite enfance, Parentalité et Actions éducatives

LES ÉQUIPEMENTS

Les écoles intercommunales :

- > ERPI Crillon-le-Brave, Modène, Saint-Pierre-de-Vassols
 - ☐ 106 élèves
 - ☐ 5 classes (1 à Modène, 4 à Saint-Pierre-de-Vassols)
 - ☐ Estimation nombre de repas servis : moyenne de 74 repas par jour soit environ 10 000 repas par an
- > ERPI La-Roque-Atric, Le Barroux, Suzette
 - ☐ 62 élèves
 - ☐ 3 classes (2 au Barroux, 1 à Suzette)
 - ☐ Estimation nombre de repas servis : moyenne de 57 repas par jour soit environ 7 800 repas par an



Les crèches :

- > 14 crèches intercommunales à Carpentras, Aubignan, Beaumes-de-Venise, Caromb, Loriol-du-Comtat, Mazan, Saint-Didier, Sarrians, Malaucène, Bédoin, accueillent 1 000 enfants par an en moyenne.

Améliorer la qualité de vie

Plan climat : une ambition grandeur nature

Face à l'accroissement des besoins énergétiques et de leurs coûts, la CoVe se doit, aujourd'hui plus que jamais, d'être moteur pour impulser une stratégie à court et moyen terme pour préserver l'avenir de son territoire et pour contribuer plus globalement à la protection de notre planète.

Des enjeux...

- Massifier la rénovation
- Développer les mobilités douces
- Développer les énergies renouvelables
- Être exemplaire en tant que collectivité publique
- Coordonner les acteurs et organiser les partenariats avec les structures qui portent des actions PCAET
- Accompagner les entreprises, mobiliser le grand public

... et des objectifs pour 2050

- Diminuer de 47 % la consommation énergétique du territoire
- Diminuer de 82 % les émissions de gaz à effet de serre
- À l'horizon 2045, le territoire devrait fournir plus d'énergie qu'il n'en consomme et ainsi devenir un territoire à énergie positive (TEPOS).

L'intercommunalité ne peut pas agir seule. C'est pourquoi la CoVe travaille en partenariat avec les communes et les partenaires de la transition écologique et énergétique pour faire de notre territoire un fer de lance en la matière et pour tendre vers un territoire plus durable et plus résilient.

Sandrine RAYMOND
Vice-présidente déléguée à la
Transition énergétique et écologique

La CoVe, fortement engagée en matière de développement durable s'attache à protéger et mettre en valeur au quotidien l'environnement et le cadre de vie de ses citoyens en déployant un service public performant, responsable et durable.

300 kg PAR AN/HAB. D'ORDURES MÉNAGÈRES (BAC NOIR)

90 kg PAR AN/HAB. DE DÉCHETS TRIÉS (VERRE + BAC JAUNE)

73,3 GWh D'ÉNERGIE RENOUELEBLE PRODUITE QUI PEUVENT ALIMENTER 15 663 FOYERS

33 ACTIONS POUR LE CLIMAT DÉCLINÉES PAR SECTEUR (HABITAT, MOBILITÉ, AGRICULTURE, ÉCONOMIE...)

De nombreuses actions déjà lancées depuis 2020

- Augmentation de 5% de la production d'énergie renouvelable, soit 13 700 foyers de plus alimentés avec des énergies locales.
- Concernant le photovoltaïque : 18 communes sur 25 ont bénéficié d'études technico-économiques (bâtiments et parkings) ; 50 sites potentiels ont fait l'objet d'une étude approfondie dont 24 projets ont été validés avec une production de 2600 MWh/an soit la consommation de 485 foyers.
- Depuis janvier 2021, le SARE, Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique, financé à 50 % par la CoVe, propose un parcours d'accompagnement aux ménages, aux copropriétaires et aux petits locaux tertiaires. L'objectif est de multiplier les actions de rénovation.
- 4 communes ont bénéficié d'une aide de la CoVe pour réaliser leur projet de végétalisation : La Roque-Alric, Le Beaucet, Crillon-le-Brave et Caromb.

Gestion des déchets

Optimiser, rationaliser et sensibiliser

L'année 2021 est marquée par une baisse des tonnages, principalement lié à la baisse des déchets déposés en déchèterie du fait de la mise en place du contrôle d'accès.

Cette baisse conjoncturelle ne traduit pas une dynamique de diminution de la production de déchets par habitant ; au contraire, les déchets quotidiens des ménages (à savoir, les ordures ménagères résiduelles, les emballages recyclables et en verre) ont augmenté en 2021.

L'intervention de la CoVe en matière de sensibilisation et de prévention est plus qu'essentielle, afin de réduire les déchets en favorisant l'adoption des pratiques vertueuses comme le compostage, la réduction de l'acte d'achat, le réemploi, etc.

Les déchèteries complètent le système de collecte de la CoVe

Depuis février 2021, une nouvelle déchèterie, à destination des habitants, a ouvert ses portes à Carpentras. Sur ce site, deux nouvelles filières sont mises en place et permettent de déposer le plâtre et le bois de classe A afin de les valoriser.



Depuis le 17 mai 2021, l'accès aux déchèteries est régulé par des barrières automatiques. Ce dispositif permet d'informatiser et sécuriser l'accès aux déchèteries et de faciliter le travail des agents de valorisation.

Pour favoriser l'économie circulaire, une zone de réemploi, « Le Chalet des Lômes », a été aménagée, permettant aux usagers qui le souhaitent, de déposer du mobilier, de la vaisselle, des jouets, des livres etc, afin de leur donner une seconde vie.

DES ÉQUIPEMENTS

- ☐ 5 déchèteries
- ☐ 1 composterie

...ET DES SERVICES

- ☐ Broyage à domicile
- ☐ Vente de composteurs
- ☐ Composteur collectif
- ☐ RDV encombrants



Notre territoire est à dominante rurale. C'est un véritable défi en termes de rationalisation pour maîtriser les charges du service. L'optimisation des collectes et du transport est un axe majeur sur lequel nous travaillons avec les services afin de minimiser l'impact pour les habitants.

Bernard MONNET

Vice-président délégué à la Gestion et à la valorisation des déchets

Transport : des alternatives existent

Les transports en commun avec Trans'CoVe

Le réseau dessert les 25 communes du territoire et regroupe lignes urbaines, périurbaines, scolaires et lignes de transport à la demande (TAD) qui viennent compléter l'offre.

À noter > **Transport scolaire : 2 284 élèves abonnés (chiffre 2021/2022).**

- **+ d'amplitude horaire** : les lignes sont adaptées aux horaires des trains Avignon-Carpentras pour mieux répondre aux besoins de déplacements des salariés et étudiants le matin et le soir.

- **+ de correspondances** : le jumelage des gares ferroviaires et routières facilite les correspondances entre les trains et les bus ou cars du réseau Trans'CoVe, mais aussi avec les lignes du réseau Zou.



Le covoiturage avec Klaxit

Depuis le 31 août 2021, la CoVe s'est engagée dans une politique innovante et ambitieuse de développement du covoiturage domicile-travail avec Klaxit.

Après une phase expérimentale en août 2021 avec des agents de la CoVe, le Pôle santé, la Ville de Carpentras et chez des grandes entreprises du territoire (Relais Vert et Mac Cormick), la CoVe a invité le grand public à covoiturer avec l'application Klaxit. C'est une **solution pour réduire les coûts d'utilisation du véhicule** et une alternative face à la hausse des tarifs des carburants en divisant les frais par 2 ou par 3 passagers.

La pratique du vélo

La CoVe a lancé fin 2020 son schéma directeur vélo pour répondre aux objectifs de son PCAET et pour promouvoir le vélo comme un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens (pour se rendre au travail, à l'école, ou pour réaliser des achats), sans exclure les pratiques de loisirs et touristiques.

Cette étude a été menée en 2021 en concertation avec les acteurs du territoire avec des objectifs communs :

- Définir une politique d'aménagement et de développement de services pragmatiques autour du vélo
- Programmer ses investissements dans un plan pluriannuel
- Favoriser la coordination des différents acteurs du territoire et garantir un projet et une politique cohérente



UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ

- 16 véhicules électriques ou hybrides ont été achetés afin de diminuer les consommations et réduire les GES (gaz à effet de serre)
- Développement du télétravail afin de limiter les déplacements domicile travail et les émissions associées
- Aménagement des salles de réunion pour faciliter la mise en place de visio-conférences



Relever les défis de la mobilité durable nécessite d'imaginer des solutions innovantes et de nouvelles formes de collaboration entre acteurs publics et privés. Tous les leviers d'action pour changer les comportements et développer l'écomobilité sont à mobiliser ; de plus toutes ces solutions contribuent à dynamiser nos territoires.

Alain CONSTANT

Vice-président délégué aux Mobilités



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Depuis 2018, la CoVe est compétente en GEMAPI. La gestion des milieux aquatiques et la prévention du risque d'inondation ont été déléguées aux trois syndicats sur le territoire :

- **l'EPAGE pour le bassin sud-ouest du Mont Ventoux, 85 000 habitants.** Il couvre près de 80 % du territoire de la CoVe sur 500 km² de bassin hydrographique (le Brégoux, la Salette, l'Auzon, la Grande Levade...).
- **le Syndicat Mixte de l'Ouvèze provençale pour le bassin de l'Ouvèze, 66 000 habitants.** Il couvre près de 15 % du territoire CoVe, 880 km² de bassin hydrographique.
- **le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nesque** couvre près de 12 % du territoire CoVe, 400 km² de bassin hydrographique.

Eau et assainissement

Depuis septembre 2021, la CoVe a transféré la compétence assainissement collectif au Syndicat Rhône Ventoux pour la commune de Carpentras. Le transfert de cette compétence au Syndicat permet de renforcer la mutualisation et de continuer à se doter des moyens humains, techniques et financiers nécessaires, pour répondre efficacement et durablement aux enjeux tels que le renouvellement des réseaux, le maintien de la performance des stations d'épuration, la réduction des impacts sur les milieux naturels...

L'eau est vitale ; elle est à la fois essentielle et source de risque, elle façonne nos paysages et nos manières d'habiter et de vivre, nous devons à la fois la préserver et aménager nos territoires.

Guy GIRARD

Vice-président délégué aux Cycles de l'eau

Schéma de Cohérence Territoriale

Le nouveau SCOT met l'accent sur des projets permettant de s'adapter au changement climatique et de limiter ses impacts. L'aménagement et l'urbanisme d'aujourd'hui forgent le territoire de demain, il est donc important de contribuer à la transition énergétique et écologique sur le long terme : formes et fonctions urbaines, qualité des constructions, distance aux équipements et aux services, mobilités actives...



SCOT
de l'Arc Comtat Ventoux

Pour qu'un aménagement soit durable, la coopération est indispensable, c'est pourquoi la CoVe et le syndicat mixte Comtat Ventoux collaborent pour accompagner les élus et les acteurs du territoire pour concevoir des projets plus adaptés aux enjeux climatiques et environnementaux.

Gilles VÈVE

Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire
et président du syndicat mixte Comtat Ventoux

Vers un nouveau PLH

L'habitat est l'une des compétences obligatoires des communautés d'agglomération sous le libellé « Équilibre social de l'Habitat ». Celle-ci nous oblige à réfléchir et à planifier l'offre et le développement de l'habitat sur notre territoire.

Pour cela, nous élaborons un document stratégique, le Programme Local de l'Habitat. En 2021, le travail a porté sur la réalisation du bilan du 2^e PLH, du diagnostic, du document d'orientation et du programme d'action du 3^e PLH. Ce travail s'est notamment basé sur des échanges avec les communes, des ateliers et des forums à destinations des élus et des partenaires locaux de l'habitat.

À noter : depuis mai 2021, la CoVe est lauréate du programme national de lutte contre les logements vacants. Les données recueillies permettront d'inciter les propriétaires de logement dans les centres anciens à les réhabiliter pour les remettre sur le marché de la location, en bénéficiant des OPAH en cours et de la future OPAH multisites qui démarre en 2023.

LES CHIFFRES

- ❑ 1 255 000 euros financés par la CoVe sur le 2^e Programme Local de l'Habitat
- ❑ 5 OPAH et 378 logements privés concernés (en cours)
- ❑ 770 logements sociaux construits durant le 1^{er} PLH
- ❑ 838 logements sociaux produits lors du 2^e PLH

Production de logements, effet sur l'environnement, sur la consommation d'espaces, sur les déplacements ou encore sur l'activité économique. Ce sont autant d'enjeux qu'il convient d'anticiper, de planifier pour un développement équilibré du territoire.

Frédéric TENON

Vice-président délégué à la Renovation de l'habitat et des centre-bourgs

Climat et agriculture

Coordinatrice de la transition énergétique sur le territoire, la CoVe a rejoint le groupe Climat Agriculture Ventoux qui rassemble les principaux partenaires. L'objectif est de mutualiser les énergies et les connaissances pour adapter l'agriculture du Ventoux aux enjeux climatiques.

Parallèlement, une étude « CLIMAGRI » a débuté en partenariat avec la chambre d'agriculture et Bio de Provence. Elle vise à étudier les 3 filières principales du territoire : viticulture, arboriculture et maraîchage sur le volet consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre et séquestration carbone.

D'autres leviers existent :

- La gestion et optimisation de l'irrigation
- La compensation agricole
- Le partenariat avec l'association Récup'Agri pour la réception et le traitement de tous les plastiques agricoles

L'agriculture pèse 11 % des consommations énergétiques du territoire ; c'est pourquoi la CoVe se mobilise auprès des agriculteurs pour les accompagner dans cette transition.

Michel JOUVE

Conseiller délégué à l'Agriculture et à la Ruralité



Rendre le territoire attractif

Développement économique

Création et développement d'entreprises

La CoVe s'appuie sur des conventions de partenariat et d'objectif signées avec des associations d'aide à la création, d'accompagnement ou de financement d'entreprises. Elles accueillent, conseillent et orientent les porteurs de projet ou jeunes créateurs du territoire pour le compte de la CoVe en lien avec son service Développement économique et sous l'égide de La Provence Créative.

- **7 partenaires financés** : Réseau Entreprendre, Seve 84, Vaucluse Provence Attractivité, Carpensud, l'ADIE, le RILE et enfin Initiative Ventoux

- **139 000 € de subventions versées**

Plan de revitalisation commerciale des centres-bourgs

Décidé dans le cadre du plan de soutien à l'économie locale, le plan de redynamisation commerciale des centres-bourgs vise à établir un état des lieux dans nos villes et villages de l'activité commerciale et des habitudes de consommation des habitants, et à aboutir à un plan d'actions concerté et partagé entre chaque commune.

Au total, ce sont 12 communes qui ont participé à ce dispositif proposé et financé par la CoVe : Aubignan, Beaufort-de-Venise, Bédoin, Caromb, Gigondas, Loriol-du-Comtat, Malaucène, Mazan, Saint-Didier, Sarrians, Vacqueyras, Venasque

Pour soutenir le développement économique, la CoVe consacre chaque année 500 000 euros répartis en 3 volets :

- le soutien et le conseil aux structures économiques locales

- des actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence Créative, marque économique de la CoVe

- l'animation d'infrastructures dédiées aux entreprises comme le pôle d'activité du marché gare.

31 AMBASSADEURS QUI FONT RAYONNER LES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

80 ENTREPRISES ADHÉRENTES

15 STRUCTURES PARTENAIRES

20,2 M € CONSACRÉS À L'ÉCONOMIE (2021-2022)

Le développement économique est l'une de nos compétences stratégiques. Le contexte nouveau de la crise sanitaire et économique que nous traversons nous a amené à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan d'aide aux entreprises et de relance de l'économie adapté au tissu local.

Serge ANDRIEU

Vice-président délégué à l'Attractivité et à l'Économie locale

Provence Créative : impulser les bonnes pratiques et promouvoir l'activité



Un clip promotionnel pour affirmer notre attractivité

Il a pour but de faire rayonner le territoire en direction des leaders d'opinion, décideurs, chefs d'entreprises, médias, influenceurs mais également de ses habitants, en mettant en lumière les atouts et le savoir-faire des entreprises dans de nombreux domaines tels que l'agriculture, les industries agro-alimentaires, le tourisme et la culture.

CONSULTEZ LE CLIP



Un nouveau partenaire : France Active

De septembre à novembre 2021, l'association France Active a proposé un cycle d'ateliers autour de la prise en compte de la transition écologique au sein des entreprises.

Cette action a été menée dans le cadre du dispositif CONNEXION, ainsi que du programme de la Région Sud « Premiers pas dans la transition écologique » afin de mener une **politique d'accompagnement et de soutien aux entrepreneurs du territoire**, et plus particulièrement aux TPE qui peuvent se sentir isolées et qui ne disposent pas toujours des méthodes et moyens pour impulser un engagement en matière de transition écologique.

Organisés dans divers lieux de la CoVe, avec le soutien des partenaires économiques du territoire (Initiative Ventoux, RILE), ces ateliers ont ainsi été conçus comme des **espaces d'échanges, de bonnes pratiques et de rencontres**.

Au total, ce sont près d'une **quarantaine d'entreprises** du territoire qui ont participé à ce premier cycle d'ateliers, à l'issue duquel des dynamiques collaboratives ont déjà pu être amorcées en faveur d'une prise en compte globale des enjeux du développement durable et de réponses aux problèmes écologiques.

CONSULTEZ LE SITE
**LA PROVENCE
CRÉATIVE**



CONSULTEZ L'OBSERVATOIRE
ET LA BOÎTE À OUTILS DE
**LA PROVENCE
CRÉATIVE**



LES ÉQUIPEMENTS

ÉCONOMIE

Espaces d'activités économiques

> Loriol-du-Comtat, Carpentras (Bellecour II et IV ; Éco Parc Vaucluse Bellecour III ; Marché Horticole & Pépinière ; Éco Parc Marché Gare), Malaucène, Caromb, Venasque, Mazan (Piol I et II)

Pépinières d'entreprises

Mon Premier Bureau ; Ma Première Usine
> Carpentras

La Gare Numérique

> Futur lieu dédié aux transitions numériques et écologiques

TOURISME

Office de Tourisme Intercommunal Ventoux-Provence

> 12 points d'accueil touristiques: Aubignan, Beaumes-de-Venise, Bédoin, Caromb, Gigondas, Malaucène, Mazan, Sarrians, Saint-Didier, Vacqueyras et Venasque

Camping Intercommunal Le Brégoux

> Aubignan

● 148 emplacements ● 5 mobil-homes



Soutenir et accompagner

Plan d'aide aux entreprises et de relance économique du territoire

Dans cette période où la solidarité intercommunale prend tout son sens, l'exécutif, les maires et les services de la CoVe ont tout mis en œuvre pour préparer notre territoire à un retour progressif à la vie normale.

Le développement économique est l'une de nos compétences stratégiques.

Mais au-delà de l'exercice de cette compétence, le contexte nouveau de la crise sanitaire et économique que nous traversons a amené les élus à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan d'aide aux entreprises et de relance de l'économie adapté au tissu local.

Une offre diversifiée

Les pépinières affichent complet

Avec un taux d'occupation des 2 pépinières d'entreprises qui a atteint les 100%, cet outil économique répond à un réel besoin d'accueil des « jeunes pousses » sur le territoire.

- **Mon premier bureau** : pépinière tertiaire dédiée aux jeunes entreprises de service principalement dans les domaines agroalimentaires, il est implanté au cœur du site du marché-gare de Carpentras. 16 bureaux de 10 à 32 m² / 2 salles de réunion / 2 espaces communs.
- **Ma première usine** : pépinière d'entreprises dédiée à la production sur les secteurs agro-alimentaire et cosmétique, ces ateliers relais offrent aux jeunes entreprises des équipements adaptés et un accompagnement sur mesure pour optimiser la croissance et la pérennité de leur activité.



Une offre qui s'adapte

La CoVe a proposé cette année 16 webinaires pour accompagner les entrepreneurs dans la réflexion et les moments clés qui jalonnent le projet de tout entrepreneur.

MONTANT DU PLAN DE SOUTIEN DE LA COVE :

450 000 EUROS DONT 140 000 € DÉDIÉS AU FONDS COVID-RÉSISTANCE.



LA GARE NUMÉRIQUE, ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITIONS

La CoVe s'est engagée depuis 2019 dans un projet d'envergure : la réhabilitation de l'ancienne gare SNCF de Carpentras en Gare Numérique à l'horizon 2023. L'objectif est d'y créer un véritable écosystème consacré à la transition écologique et aux nouvelles technologies, sous la forme d'un pôle de services accessible au plus grand nombre. Tout est construit autour d'espaces physiques ou virtuels, de rencontres entre personnes et compétences variées.

En bref, la Gare Numérique c'est un tiers lieu :

- Un lieu d'accompagnement à la transition écologique et numérique des entreprises du territoire
- Un lieu ressource porté vers la création d'activités, favorisant les échanges, le croisement des publics, la transversalité, les pratiques collaboratives et le développement local
- Un lieu d'apprentissage, de formation et de professionnalisation pour les filières du territoire en partenariat avec les écoles et institutions culturelles



Plus qu'un lieu de vie, la Gare Numérique sera un lieu ressources, d'apprentissage, d'accompagnement des transitions numérique, écologique et sociétale ouvert aux entrepreneurs et habitants du territoire.

Jaouad ZIATI

Délégué au Développement numérique

CONSULTEZ LA RUBRIQUE
GARE NUMÉRIQUE



Vers un tourisme durable

La CoVe met tout en œuvre pour améliorer son attractivité au travers de sa destination touristique Ventoux-Provence.

En s'appuyant sur 12 points d'accueil touristiques répartis sur le territoire, Ventoux-Provence « Expériences aux sommets » fait rayonner la destination auprès des professionnels du tourisme et des visiteurs et mène différentes actions pour promouvoir le territoire.



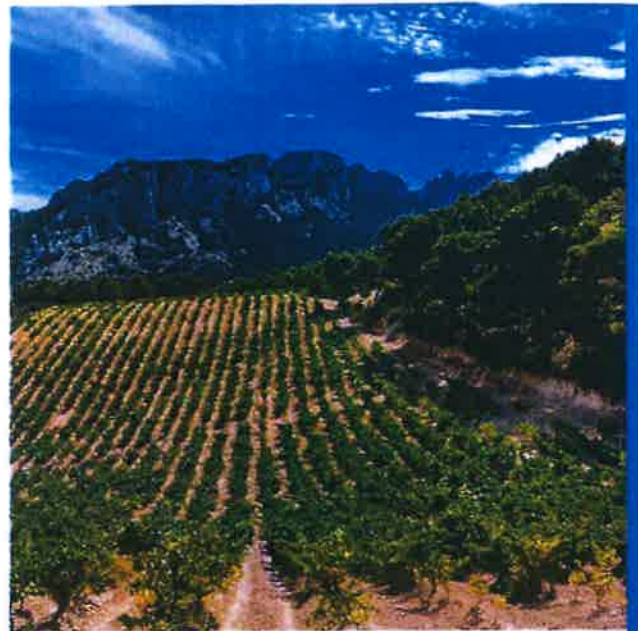
Participation aux réflexions stratégiques portant sur le développement touristique

- **SMART Destination** : création d'une association « Destination Mont Ventoux Provence » regroupant les offices de tourisme intercommunaux autour du mont Ventoux et les collectivités. L'objectif est de développer l'attractivité touristique du territoire en mutualisant notamment les moyens
- **Lancement par le Département de Vaucluse d'un plan de transition touristique « Vers un art de vivre slow et éco en Vaucluse »**
- **Élaboration d'un schéma randonnée avec une offre structurée à l'échelle du département**

Les actions du plan de soutien liées au tourisme

Elles sont menées avec l'office de tourisme intercommunal **Ventoux Provence** :

- **Mettre un coup de projecteur sur la destination touristique Ventoux-Provence** : tournage de plusieurs clips mettant en valeur nos paysages, nos savoir-faire, notre patrimoine, notre terroir et les acteurs
- **Accompagner les professionnels par un plan de formation** : création d'une newsletter bimensuelle dédiée au webmarketing
- **Valoriser les produits locaux, produits « Ventoux-Provence »** : déploiement de la gamme de produits dans les différents points d'accueil du territoire et organisation de jeux-concours pour gagner une box « 100% Provence »



LES STATIONS DU VENTOUX

L'année 2021 est marquée par le lancement du plan d'investissement porté par la CoVe avec pour objectif de créer sur les stations du mont Ventoux "un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature d'altitude, toutes saisons".

Ont notamment été réalisés :

- La création d'un nouveau parcours accessible aux plus jeunes dans les arbres, en hauteur, ludique et coloré avec ses cabanes au toit rouge, au mont Serein
- La validation du projet de rénovation du chalet d'accueil, au mont Serein
- Le rendu de l'étude sur la requalification du sentier Jean-Henri Fabre, confiée à l'ONF

Pour demain c'est aussi :

- La création de la Société Publique Locale qui aura en charge la gestion et l'exploitation des activités des deux stations du mont Ventoux
- La réhabilitation des bâtiments du chalet d'accueil et de fonction de la station du mont Serein
- La requalification du sentier Jean-Henri Fabre au mont Serein
- La création de parcours photographiques sur les deux stations
- L'installation de toilettes sèches à la station du mont Serein
- L'amélioration de l'accueil et des pistes au bike park à la station du chalet Reynard



PORTRAIT DU TERRITOIRE

512 KM²

70 298 HABITANTS DONT 24% ONT 65 ANS
OU PLUS

10 403 (40%) ACTIFS HABITENT ET
TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE

6 845 ENTREPRISES

3 220 (11%) ACTIFS SONT ARTISANS,
COMMERCANTS OU CHEFS D'ENTREPRISE

